GdB

Championnat de France
Interclubs
réserve déposée par une équipe

Formulaire 7
adoption : CA 18-19/03/2017
entrée en vigueur : 01/06/17
validité : permanente
secteur : Diversité des pratiques
remplace : Chapitre 04.07.F7- 2019/1
nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

L'équipe réclamante doit envoyer dans les 5 jours une confirmation des réserves par lettre recommandée accompagnée d'un chèque de consignation de 80 € (article 23.1.1) à l'ordre de la FFBaD.

Division ..... Poule ..... Journée .....

Date ..... Heure de dépôt de la réserve : .....

Rencontre : ..... / .....

Réserve déposée par l'équipe de .....

Motif des réserves

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Noms et signatures :

Juge arbitre	Capitaine réclamant	Capitaine adverse
.....	.....	.....

Le fait de signer pour le juge-arbitre et le capitaine de l'autre équipe n'est en aucun cas une approbation des réserves mais juste une constatation du dépôt de celles-ci.